

Affranchissement

Prod'hom F. (Fragment de lettre)

ME 1904 page 217

... Le terme «être affranchi» équivaut à être délivré, libéré, d'une servitude, d'un esclavage. Dans le premier des trois passages que vous citez: Romains 6: 22, il est question d'être affranchi *du péché* comme d'un maître d'esclaves. Notez qu'il s'agit ici non pas *des péchés*, ni même *d'un* péché particulier, mais *«du* péché». Nous étions esclaves de ce maître; maintenant nous avons changé de maître, étant devenus esclaves de Dieu.

Dans le second passage: Romains 8: 2, la puissance de la nouvelle vie nous a affranchis, libérés, de la *puissance du péché* qui existait dans nos membres (7: 23). L'agent de la puissance de cette vie nouvelle est le Saint Esprit. Il faut, du reste, remarquer que ce verset 2 est un résumé et comme la conséquence de la doctrine du chapitre 6.

Dans le troisième passage: Galates 5: 1, il est question de *tout* ce dont la croix de Christ nous a affranchis ou libérés.

Pour la portée du mot *affranchi*, voyez encore Jean 8: 31-36; Romains 8: 19-21.

S'agit-il de notre position en Christ, comme résultat de la rédemption — de la mort de Christ pour nous et de notre mort avec Christ — l'on peut dire que *tous les rachetés sont affranchis*. Mais quand on parle de l'état intérieur, quand il est question que cet affranchissement opéré à la croix devienne affaire d'expérience dans l'âme et dans la marche, alors *les rachetés ne sont pas tous affranchis*. Mais celui qui est en voie de faire des progrès sur ce chemin ne se préoccupera pas de la chose pour lui-même, ne cherchera pas à savoir s'il *se trouve* affranchi. Il ne dira jamais: «Je suis affranchi», parce qu'il connaît *la mesure* de la délivrance qui ne sera finalement atteinte que lorsqu'il sera revêtu de son corps glorieux.